

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : BUDGET PRINCIPAL PEIPIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21040145100013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL PEIPIN (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget
- C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
- C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes

II - Présentation générale du budget

- A - Vue d'ensemble - Vote et reports
- B1 - Présentation des AP votées
- B2 - Présentation des AE votées
- C1 - Equilibre financier du budget - Investissement
- C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement
- D1 - Balance générale - Dépenses
- D2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article
 - A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement
 - A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP
 - A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP
- A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
- B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

IV - Annexes

A - Présentation croisée

- A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet
- A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
- A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
- A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
- A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
- A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
- A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
- A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet
- A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet
- A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
- A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
- A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
- A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet
- A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet
- A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet
- A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet
- A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet
- A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet
- A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet
- A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet
- A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet
- A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet
- A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet
- A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet
- A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet
- A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet
- A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIÈRES Date de réception de l'AR: 16/04/2024 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE	Sans Objet Sans Objet
---	--------------------------------

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

- C1.1 - Equilibre budgétaire
- C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses
- C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes


D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER Date de réception de l'AR: 16/04/2024 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1496

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	729943.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER Date de réception de l'AR: 16/04/2024 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 903 142,25	2 070 211,36	179 075,70	A1 346 144,81
Investissement	392 358,15	445 396,81 (3)	-10 591,72	A2 42 446,94
Fonctionnement	1 510 784,10	1 624 814,55 (4)	189 667,42	A3 303 697,87

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 168 456,43	III + IV 95 772,25	B1	-72 684,18
Investissement	I 168 456,43	III 95 772,25	B2	-72 684,18
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	273 460,63
Investissement	A2 + B2	-30 237,24
Fonctionnement	A3 + B3	303 697,87

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 168 456,43
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
133	Opération d'équipement n° 133	55 463,20
153	Opération d'équipement n° 153	21 114,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	39 006,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	52 871,86
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 95 772,25
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	95 772,25
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	519 850,27	550 087,51
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	168 456,43	95 772,25
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 42 446,94
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		688 306,70	688 306,70
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 661 023,88	1 553 392,39
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 107 631,49
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 661 023,88	1 661 023,88
TOTAL DU BUDGET (4)		2 349 330,58	2 349 330,58

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER Date de réception de l'AR: 16/04/2024 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	118 560,80	83 756,60	51 350,00	51 350,00	135 106,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	413 342,34	84 699,83	343 792,14	343 792,14	428 491,97
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		540 903,14	168 456,43	395 142,14	395 142,14	563 598,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	150 550,00	0,00	116 900,00	116 900,00	116 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		150 550,00	0,00	116 900,00	116 900,00	116 900,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		691 453,14	168 456,43	512 042,14	512 042,14	680 498,57

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 823,02		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		7 808,13	7 808,13	7 808,13
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 823,02		7 808,13	7 808,13	7 808,13

TOTAL	693 276,16	168 456,43	519 850,27	519 850,27	688 306,70
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	688 306,70
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	169 605,00	95 772,25	74 800,00	74 800,00	170 572,25
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	85 400,00	0,00	65 600,00	65 600,00	65 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		255 005,00	95 772,25	140 400,00	140 400,00	236 172,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 000,00	0,00	34 713,00	34 713,00	34 713,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	297 734,00	0,00	196 066,38	196 066,38	196 066,38
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	22 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		331 082,00	0,00	231 879,38	231 879,38	231 879,38
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		586 087,00	95 772,25	372 279,38	372 279,38	468 051,63

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	108 205,86		170 000,00	170 000,00	170 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	9 575,02		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		7 808,13	7 808,13	7 808,13
Total des recettes d'ordre d'investissement		117 780,88		177 808,13	177 808,13	177 808,13

TOTAL	703 867,88	95 772,25	550 087,51	550 087,51	645 859,76
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	42 446,94
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	688 306,70
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	170 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	491 264,40	0,00	445 555,00	445 555,00	445 555,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	760 664,00	0,00	785 663,00	785 663,00	785 663,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	282 742,16	0,00	194 405,88	194 405,88	194 405,88
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 570 670,56	0,00	1 461 623,88	1 461 623,88	1 461 623,88
66	Charges financières	33 485,00	0,00	28 400,00	28 400,00	28 400,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 605 155,56	0,00	1 491 023,88	1 491 023,88	1 491 023,88

023	Virement à la section d'investissement (4)	108 205,86		170 000,00	170 000,00	170 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	39 575,02		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		147 780,88		170 000,00	170 000,00	170 000,00

TOTAL	1 752 936,44	0,00	1 661 023,88	1 661 023,88	1 661 023,88
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 661 023,88
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 788,00	0,00	69 614,00	69 614,00	69 614,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	449 409,00	0,00	428 409,00	428 409,00	428 409,00
731	Fiscalité locale	846 386,00	0,00	879 809,00	879 809,00	879 809,00
74	Dotations et participations (3)	146 812,00	0,00	155 545,00	155 545,00	155 545,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	17 541,00	0,00	11 900,00	11 900,00	11 900,00
Total des recettes de gestion courante		1 522 936,00	0,00	1 553 277,00	1 553 277,00	1 553 277,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	37 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	758,00		115,39	115,39	115,39
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 561 446,00	0,00	1 553 392,39	1 553 392,39	1 553 392,39

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 823,02		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 823,02		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 563 269,02	0,00	1 553 392,39	1 553 392,39	1 553 392,39
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	107 631,49
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 661 023,88
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	170 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	116 900,00	0,00	116 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	347 016,77		347 016,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	72 756,80	0,00	72 756,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	143 825,00	7 808,13	151 633,13
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		680 498,57	7 808,13	688 306,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	688 306,70
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	445 555,00		445 555,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	785 663,00		785 663,00
014	Atténuations de produits	36 000,00		36 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	194 405,88	0,00	194 405,88
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	28 400,00	0,00	28 400,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		170 000,00	170 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 491 023,88	170 000,00	1 661 023,88

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 661 023,88
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 713,00	0,00	34 713,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	170 572,25	0,00	170 572,25
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	66 700,00	0,00	66 700,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	7 808,13	7 808,13
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		170 000,00	170 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	271 985,25	177 808,13	449 793,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	42 446,94
--	------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	196 066,38
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	688 306,70
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	8 000,00		8 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	69 614,00		69 614,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	428 409,00		428 409,00
731 Fiscalité locale	879 809,00		879 809,00
74 Dotations et participations (8)	155 545,00		155 545,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	11 900,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	115,39	0,00	115,39
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 553 392,39	0,00	1 553 392,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	107 631,49
---	-------------------

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 661 023,88
--	---------------------

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER Date de réception de l'AR: 16/04/2024 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		693 276,16	168 456,43	0,00	519 850,27	519 850,27	0,00	519 850,27	688 306,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	62 640,80	39 006,80	0,00	33 750,00	33 750,00	0,00	33 750,00	72 756,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	151 585,20	52 871,86	0,00	90 953,14	90 953,14	0,00	90 953,14	143 825,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	326 677,14	76 577,77	0,00	270 439,00	270 439,00	0,00	270 439,00	347 016,77
Total des dépenses d'équipement		540 903,14	168 456,43	0,00	395 142,14	395 142,14	0,00	395 142,14	563 598,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	150 550,00	0,00		116 900,00	116 900,00		116 900,00	116 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		150 550,00	0,00	0,00	116 900,00	116 900,00	0,00	116 900,00	116 900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		691 453,14	168 456,43	0,00	512 042,14	512 042,14	0,00	512 042,14	680 498,57
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 823,02			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			7 808,13	7 808,13		7 808,13	7 808,13
Total des dépenses d'ordre		1 823,02			7 808,13	7 808,13		7 808,13	7 808,13

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	688 306,70
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER Date de réception de l'AR: 16/04/2024 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		406 133,88	95 772,25	354 021,13	354 021,13	449 793,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	169 605,00	95 772,25	74 800,00	74 800,00	170 572,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	85 400,00	0,00	65 600,00	65 600,00	65 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		255 005,00	95 772,25	140 400,00	140 400,00	236 172,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 000,00	0,00	34 713,00	34 713,00	34 713,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	22 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		33 348,00	0,00	35 813,00	35 813,00	35 813,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		288 353,00	95 772,25	176 213,00	176 213,00	271 985,25
021	Virement de la section de fonctionnement	108 205,86		170 000,00	170 000,00	170 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 575,02		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		7 808,13	7 808,13	7 808,13
Total des recettes d'ordre		117 780,88		177 808,13	177 808,13	177 808,13

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	42 446,94
---	------------------

Affectation au compte 1068 (8)	196 066,38
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	688 306,70
---	-------------------

Date de réception de l'AR: 16/04/2024
 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		693 276,16	168 456,43	0,00	519 850,27	519 850,27	0,00	519 850,27	688 306,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	62 640,80	39 006,80	0,00	33 750,00	33 750,00	0,00	33 750,00	72 756,80
202	Frais réalisation documents urbanisme	56 520,80	39 006,80		33 750,00	33 750,00	0,00	33 750,00	72 756,80
2051	Concessions, droits similaires	6 120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	151 585,20	52 871,86	0,00	90 953,14	90 953,14	0,00	90 953,14	143 825,00
2111	Terrains nus	4 500,00	1 939,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 939,00
2117	Bois et forêts	5 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	14 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
21351	Bâtiments publics	48 999,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	6 120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	53 036,00	50 932,86		2 103,14	2 103,14	0,00	2 103,14	53 036,00
21578	Autre matériel technique	8 109,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
2181	Install. générales, agencements	11 220,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		1 850,00	1 850,00	0,00	1 850,00	1 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	326 677,14	76 577,77	0,00	270 439,00	270 439,00	0,00	270 439,00	347 016,77
Total des dépenses d'équipement		540 903,14	168 456,43	0,00	395 142,14	395 142,14	0,00	395 142,14	563 598,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	150 550,00	0,00		116 900,00	116 900,00		116 900,00	116 900,00
1641	Emprunts en euros	149 000,00	0,00		115 800,00	115 800,00		115 800,00	115 800,00

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240416806_004_019_v2158

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 550,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		150 550,00	0,00	0,00	116 900,00	116 900,00	0,00	116 900,00	116 900,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		691 453,14	168 456,43	0,00	512 042,14	512 042,14	0,00	512 042,14	680 498,57
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 823,02			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 823,02			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	1 823,02			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			7 808,13	7 808,13		7 808,13	7 808,13
21312	Bâtiments scolaires	0,00			7 808,13	7 808,13		7 808,13	7 808,13
Total des dépenses d'ordre		1 823,02			7 808,13	7 808,13		7 808,13	7 808,13

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER Date de réception de l'AR: 16/04/2024 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
131	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		16 239,12	0,00	88 800,00	88 800,00	0,00	88 800,00
133	VOIES ET RESEAUX		844 344,28	55 463,20	165 023,00	165 023,00	0,00	165 023,00
152	MAIRIE		579,31	0,00	14 800,00	14 800,00	0,00	14 800,00
153	ECOLE		46 686,68	21 114,57	1 816,00	1 816,00	0,00	1 816,00
99	ACQUISITION MATERIEL OUTILLAGE		791,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			908 640,49	76 577,77	270 439,00	270 439,00	0,00	270 439,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131
LIBELLE : AUTRES BATIMENTS PUBLICS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		16 239,12	a	0,00	b
			88 800,00	88 800,00	88 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 239,12	0,00	88 800,00	88 800,00
2181	Install. générales, agencements	16 239,12	0,00	88 800,00	88 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-88 800,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133
LIBELLE : VOIES ET RESEAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		844 344,28	a 55 463,20	165 023,00	b 165 023,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 093,00	44 749,80	17 600,00	17 600,00
2031	Frais d'études	6 093,00	44 749,80	17 600,00	17 600,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	838 251,28	10 713,40	147 423,00	147 423,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00
2151	Réseaux de voirie	696 309,42	10 713,40	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	121 122,23	0,00	140 823,00	140 823,00
2181	Install. générales, agencements	20 819,63	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		11 280,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	11 280,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	11 280,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-220 486,20
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 152
LIBELLE : MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		579,31	a	14 800,00	b
			0,00		14 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	579,31	0,00	14 800,00	14 800,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	7 400,00	7 400,00
21838	Autre matériel informatique	579,31	0,00	7 000,00	7 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	400,00	400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-14 800,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 153
LIBELLE : ECOLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		46 686,68	a 21 114,57	1 816,00	b 1 816,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 878,55	21 114,57	1 816,00	1 816,00
21312	Bâtiments scolaires	22 368,50	18 218,97	0,00	0,00
215741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	0,00	2 895,60	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	16 510,05	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	1 816,00	1 816,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 808,13	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	7 808,13	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-22 930,57
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 99
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL OUTILLAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		791,10	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	791,10	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	791,10	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		406 133,88	95 772,25	354 021,13	354 021,13	449 793,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	169 605,00	95 772,25	74 800,00	74 800,00	170 572,25
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	20 416,50	14 800,00	14 800,00	35 216,50
1323	Subv. non transf. Départements	52 280,00	15 140,75	0,00	0,00	15 140,75
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	65 350,00	8 240,00	60 000,00	60 000,00	68 240,00
1348	Autres fonds non transférables	51 975,00	51 975,00	0,00	0,00	51 975,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	85 400,00	0,00	65 600,00	65 600,00	65 600,00
1641	Emprunts en euros	85 400,00	0,00	65 600,00	65 600,00	65 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		255 005,00	95 772,25	140 400,00	140 400,00	236 172,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 000,00	0,00	34 713,00	34 713,00	34 713,00
10222	FCTVA	10 000,00	0,00	34 713,00	34 713,00	34 713,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	22 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		33 348,00	0,00	35 813,00	35 813,00	35 813,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		288 353,00	95 772,25	176 213,00	176 213,00	271 985,25
021	Virement de la section de fonctionnement	108 205,86		170 000,00	170 000,00	170 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 575,02		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	9 575,02		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		7 808,13	7 808,13	7 808,13
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		7 808,13	7 808,13	7 808,13
Total des recettes d'ordre		117 780,88		177 808,13	177 808,13	177 808,13

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 752 936,44	0,00	0,00	1 661 023,88	1 661 023,88	0,00	1 661 023,88	1 661 023,88
011	Charges à caractère général (3)	491 264,40	0,00	0,00	445 555,00	445 555,00	0,00	445 555,00	445 555,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	760 664,00	0,00		785 663,00	785 663,00		785 663,00	785 663,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	282 742,16	0,00	0,00	194 405,88	194 405,88	0,00	194 405,88	194 405,88
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 570 670,56	0,00	0,00	1 461 623,88	1 461 623,88	0,00	1 461 623,88	1 461 623,88
66	Charges financières	33 485,00	0,00		28 400,00	28 400,00		28 400,00	28 400,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		34 485,00	0,00	0,00	29 400,00	29 400,00		29 400,00	29 400,00
Total des dépenses réelles		1 605 155,56	0,00	0,00	1 491 023,88	1 491 023,88	0,00	1 491 023,88	1 491 023,88
023	Virement à la section d'investissement	108 205,86			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	39 575,02			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		147 780,88			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 661 023,88
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 563 269,02	0,00	1 553 392,39	1 553 392,39	1 553 392,39
013	Atténuations de charges (2)	2 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 788,00	0,00	69 614,00	69 614,00	69 614,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	449 409,00	0,00	428 409,00	428 409,00	428 409,00
731	Fiscalité locale	846 386,00	0,00	879 809,00	879 809,00	879 809,00
74	Dotations et participations (2)	146 812,00	0,00	155 545,00	155 545,00	155 545,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	17 541,00	0,00	11 900,00	11 900,00	11 900,00
Total des recettes de gestion des services		1 522 936,00	0,00	1 553 277,00	1 553 277,00	1 553 277,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	37 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	758,00		115,39	115,39	115,39
Total des recettes financières		38 510,00	0,00	115,39	115,39	115,39
Total des recettes réelles		1 561 446,00	0,00	1 553 392,39	1 553 392,39	1 553 392,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 823,02		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 823,02		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	107 631,49
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 661 023,88
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 752 936,44	0,00	0,00	1 661 023,88	1 661 023,88	0,00	1 661 023,88	1 661 023,88
011	Charges à caractère général (4)	491 264,40	0,00	0,00	445 555,00	445 555,00	0,00	445 555,00	445 555,00
6042	Achats de prestations de services	47 500,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60611	Eau et assainissement	19 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60612	Energie - Electricité	53 365,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60621	Combustibles	50 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60622	Carburants	10 000,00	0,00	0,00	6 700,00	6 700,00	0,00	6 700,00	6 700,00
60623	Alimentation	350,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	32 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	0,00	0,00	3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
6064	Fournitures administratives	4 100,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6067	Fournitures scolaires	4 545,00	0,00	0,00	4 635,00	4 635,00	0,00	4 635,00	4 635,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	28 000,00	0,00	0,00	28 800,00	28 800,00	0,00	28 800,00	28 800,00
61221	Matériel roulant	6 000,00	0,00	0,00	5 760,00	5 760,00	0,00	5 760,00	5 760,00
61228	Autres	20 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61351	Matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 100,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	6 500,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
61524	Entretien bois et forêts	9 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	0,00	0,00	11 120,00	11 120,00	0,00	11 120,00	11 120,00
6161	Multirisques	14 000,00	0,00	0,00	16 340,00	16 340,00	0,00	16 340,00	16 340,00
617	Etudes et recherches	1 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	0,00	0,00	4 150,00	4 150,00	0,00	4 150,00	4 150,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 200,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	17 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	886,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	24 491,00	0,00	0,00	8 350,00	8 350,00	0,00	8 350,00	8 350,00

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	40,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6284	Redevances pour services rendus	3 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	10 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	7 500,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	687,40	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	760 664,00	0,00		785 663,00	785 663,00		785 663,00	785 663,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 174,00	0,00		11 383,00	11 383,00		11 383,00	11 383,00
64111	Rémunération principale titulaires	325 213,00	0,00		331 316,00	331 316,00		331 316,00	331 316,00
64112	SFT, indemnité de résidence	2 305,00	0,00		1 875,00	1 875,00		1 875,00	1 875,00
64113	NBI	2 183,00	0,00		2 215,00	2 215,00		2 215,00	2 215,00
64118	Autres indemnités	75 848,00	0,00		80 947,00	80 947,00		80 947,00	80 947,00
64131	Rémunérations	102 092,00	0,00		98 674,00	98 674,00		98 674,00	98 674,00
64132	SFT, indemnité de résidence	650,00	0,00		186,00	186,00		186,00	186,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	610,00	0,00		2 578,00	2 578,00		2 578,00	2 578,00
64138	Primes et autres indemnités	7 720,00	0,00		14 395,00	14 395,00		14 395,00	14 395,00
6415	Congés payés	1 635,00	0,00		559,00	559,00		559,00	559,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	90 760,00	0,00		89 120,00	89 120,00		89 120,00	89 120,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	108 000,00	0,00		112 628,00	112 628,00		112 628,00	112 628,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 474,00	0,00		4 587,00	4 587,00		4 587,00	4 587,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		11 900,00	11 900,00		11 900,00	11 900,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	282 742,16	0,00	0,00	194 405,88	194 405,88	0,00	194 405,88	194 405,88
65311	Indemnités de fonction	66 185,00	0,00		64 519,00	64 519,00	0,00	64 519,00	64 519,00
65313	Cotisations de retraite	2 654,00	0,00		2 710,00	2 710,00	0,00	2 710,00	2 710,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	451,00	0,00		461,00	461,00	0,00	461,00	461,00
65315	Formation	1 264,00	0,00		1 290,00	1 290,00	0,00	1 290,00	1 290,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	758,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	42 665,00	0,00		44 370,00	44 370,00	0,00	44 370,00	44 370,00
65568	Autres contributions	22 200,00	0,00		20 700,80	20 700,80	0,00	20 700,80	20 700,80
65642	Participation SNCF Réseau	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	1 300,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	3 750,00	0,00		3 750,00	3 750,00	0,00	3 750,00	3 750,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	119 664,16	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	11 251,00	0,00		14 255,08	14 255,08	0,00	14 255,08	14 255,08
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	9 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
65818	Autres	0,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	100,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 570 670,56	0,00	0,00	1 461 623,88	1 461 623,88	0,00	1 461 623,88	1 461 623,88
66	Charges financières	33 485,00	0,00		28 400,00	28 400,00		28 400,00	28 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 485,00	0,00		28 400,00	28 400,00		28 400,00	28 400,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		34 485,00	0,00	0,00	29 400,00	29 400,00		29 400,00	29 400,00
Total des dépenses réelles		1 605 155,56	0,00	0,00	1 491 023,88	1 491 023,88	0,00	1 491 023,88	1 491 023,88

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de récépissé de l'AR n° 04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	108 205,86			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	39 575,02			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	23 279,09			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	16 295,93			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		147 780,88			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 563 269,02	0,00	1 553 392,39	1 553 392,39	1 553 392,39
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 788,00	0,00	69 614,00	69 614,00	69 614,00
70323	Red. occupation dom. public	2 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 600,00	0,00	800,00	800,00	800,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	2 500,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	5 838,00	0,00	5 850,00	5 850,00	5 850,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	850,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	264,00	264,00	264,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	449 409,00	0,00	428 409,00	428 409,00	428 409,00
73211	Attribution de compensation	346 569,00	0,00	346 569,00	346 569,00	346 569,00
73221	FNGIR	23 840,00	0,00	23 840,00	23 840,00	23 840,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	79 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
731	Fiscalité locale	846 386,00	0,00	879 809,00	879 809,00	879 809,00
73111	Impôts directs locaux	798 386,00	0,00	829 438,00	829 438,00	829 438,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	13 000,00	0,00	15 371,00	15 371,00	15 371,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
74	Dotations et participations (3)	146 812,00	0,00	155 545,00	155 545,00	155 545,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	45 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
741121	DSR des communes	26 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
741127	DNP des communes	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	255,00	255,00	255,00
744	FCTVA	1 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
747888	Autres	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	53 112,00	0,00	55 290,00	55 290,00	55 290,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	17 541,00	0,00	11 900,00	11 900,00	11 900,00
752	Revenus des immeubles	11 544,00	0,00	11 800,00	11 800,00	11 800,00
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	97,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00

004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE
 Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
 Date de réception de l'acte: 16/04/2024

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75888	Autres	5 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 522 936,00	0,00	1 553 277,00	1 553 277,00	1 553 277,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	37 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	37 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	758,00		115,39	115,39	115,39
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	758,00		115,39	115,39	115,39
Total des recettes réelles		1 561 446,00	0,00	1 553 392,39	1 553 392,39	1 553 392,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 823,02		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	1 823,02		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 823,02		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 924 521,39									
1641 Emprunts en euros (total)					2 924 521,39									
00600782141	PRELEVEMENT BANQUES	25/06/2013	2013-10-17	17/10/2013	15 000,00	F		3,760	3,760	Euros	T	P		A-1
00601011516	PRELEVEMENT BANQUES	17/03/2015	2015-04-19	19/07/2015	1 119 006,39	V	EURIBOR 3MOIS d	2,546	2,546	Euros	T	P		A-1
5041900	PRELEVEMENT BANQUES	27/06/2014	2014-07-31	01/11/2014	327 000,00	V		2,250	2,250	Euros	T	C		A-1
A2907026	PRELEVEMENT BANQUES	22/11/2007	2008-05-25	25/05/2008	381 000,00	F		4,870	4,870	Euros	T	C		A-1
A2908903	PRELEVEMENT BANQUES	08/12/2008	2009-02-25	25/02/2009	266 000,00	F		4,850	4,850	Euros	T	C		A-1
A2914136	PRELEVEMENT BANQUES	13/11/2014	2014-11-25	25/02/2015	200 000,00	F		2,670	2,670	Euros	T	P		A-1
AB046027	PRELEVEMENT BANQUES	01/04/2004	2004-05-10	25/06/2004	150 000,00	F		3,430	3,430	Euros	T	P		A-1
AB056920	PRELEVEMENT BANQUES	19/05/2005	2005-06-01	25/09/2005	350 000,00	F		3,040	3,040	Euros	T	P		A-1
MON271899EUR	PRELEVEMENT BANQUES	25/08/2010	2011-02-01	01/02/2011	32 900,00	F		2,080	2,080	Euros	T	P		A-1
MON282921	PRELEVEMENT BANQUES	01/01/2014	2014-07-01	01/07/2014	83 615,00	F		4,590	4,590	Euros	T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
 Date de réception de l'AR: 16/04/2024
 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 924 521,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER Date de réception de l'AR: 16/04/2024 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 125 834,42					148 826,63	27 029,80	0,00	4 559,12
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 125 834,42					148 826,63	27 029,80	0,00	4 559,12
00600782141		0,00	A-1	1 329,71	0,00	F		3,760	1 329,71	25,07	0,00	0,00
00601011516		0,00	A-1	755 181,82	10,92	V		2,546	51 993,75	18 734,61	0,00	3 531,18
5041900		0,00	A-1	192 112,50	10,20	V		3,000	16 350,00	5 563,51	0,00	864,17
A2907026		0,00	A-1	6 350,00	0,00	F		4,870	6 350,00	77,31	0,00	0,00
A2908903		0,00	A-1	17 733,52	0,00	F		4,850	17 733,52	537,55	0,00	0,00
A2914136		0,00	A-1	73 875,29	2,58	F		2,670	17 738,23	1 795,85	0,00	145,72
AB046027		0,00	A-1	13 263,23	0,00	F		0,542	10 557,85	50,62	0,00	0,20
AB056920		0,00	A-1	56 176,10	1,09	F		0,170	21 961,23	81,68	0,00	0,81
MON271899EUR		0,00	A-1	7 423,25	1,36	F		2,080	2 423,34	135,58	0,00	17,04
MON282921		0,00	A-1	2 389,00	0,00	F		4,590	2 389,00	28,02	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
 Date de réception de l'AR: 16/04/2024
 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 125 834,42					148 826,63	27 029,80	0,00	4 559,12

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER Date de réception de l'AR: 16/04/2024 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					5 501,08
65748			ADMR	Association	500,00
65748			COMITE DES FETES	Association	2 604,08
65748			LA LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE	Association	105,00
65748			LA PALETTE PEIPINOISE	Association	827,00
65748			PEIP S SPORT SANTE	Association	365,00
65748			PEIPIN FOLK	Association	827,00
65748			ASS DEPT RESTO DU COEUR	Entreprise	105,00
65748			PREVENTION ROUTIERE	Etat	168,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER Date de réception de l'AR: 16/04/2024 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		115 800,00	I 115 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		115 800,00	115 800,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	115 800,00	115 800,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		204 713,00	III 204 713,00
Ressources propres externes de l'année (a)		34 713,00	34 713,00
10222	FCTVA	34 713,00	34 713,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		170 000,00	170 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	170 000,00	170 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	2 070 000,00	3,71	49,35 %	0,00	1 021 545,00	3,71
TFPNB	13 500,00	9,76	105,00 %	0,00	14 175,00	9,76
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 196 500,00	3,98			1 051 144,50	3,85

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER Date de réception de l'AR: 16/04/2024 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	42 446,94	42 446,94
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-72 684,18	-72 684,18
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	196 066,38	196 066,38
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	196 066,38	196 066,38

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	115 800,00	115 800,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	204 713,00	204 713,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	284 979,38	284 979,38

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

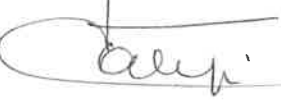
Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES

Pour : 15
 Contre : 0
 Abstentions : 0

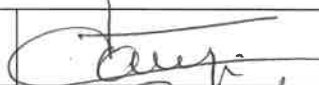


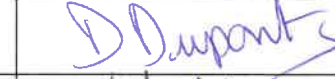







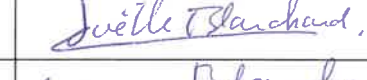


Date de la convocation : 27 mars 2024

Présenté par M. le Maire
 À PEIPIN, le 8 avril 2024



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
 À PEIPIN, le 8 avril 2024

Les membres :

Frédéric DAUPHIN	
Philippe SANCHEZ-MATEU	
Sabine PTASZYNSKI	
Philippe BOTALLA	
Dorothee DUPONT	
René SAMUEL	
Gisèle JOSEPH	
Gérard MARTIN	
Odile MARTIN	
Patricia VILLEMAIN	
Stéphanie MICHOT	
Aurélie DURAND	
Joëlle BLANCHARD	
Farid RAHMOUN	
Marylise BERG-NICOLAS	

Certifié exécutoire par M. le Maire,
 Compte tenu de la transmission en préfecture le
 Et de la publication le
 À PEIPIN, le



Dépôt SOUS-PRÉFECTURE DE FORCALQUIER
 Date de réception de l'AR: 16/04/2024
 004-210401451-20240408-DE_2024_019_V2-DE